

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 1142
75 - Paris
ASSOCIATIONS
Créations

Déclaration à la préfecture de police

COORDINATION NATIONALE DES COLLÈGES D'ENSEIGNANTS EN MÉDECINE (CNCÉM).

Objet : cette association a pour but de collaborer avec la Conférence Nationale des Doyens des facultés de Médecine et la Conférence des Présidents des Sections Médicales du CNU et : d'assurer une mission d'information de ses membres, de recensement et de coordination des activités des collèges d'Enseignants en Médecine ; de répercuter collectivement l'avis des collèges d'enseignants en médecine au sein de la Conférence Nationale des Doyens des Facultés de Médecine, auprès de la conférence des Présidents des Sections Médicales du CNU, auprès de l'Université Numérique en Santé et en Sport (UNESS ; fr) ainsi que dans les instances Européennes et internationales ; de participer et soutenir les activités de l'Université Numérique en Santé et en Sport (UNESS ; fr) ; de participer à l'élaboration et à la mise en place des réformes dans le domaine des professions de santé, qu'il s'agisse du premier, du second, du troisième cycle ou de la formation continue ; d'interagir au travers de leur coordination avec les acteurs concernés par le point précédent : Conférence Nationale des Doyens des Facultés de Médecine, conférence des Présidents des Sections Médicales du CNU, Ministère des Solidarités et de la Santé, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Observatoire national de la démographie des professions de santé (ONDPS) , Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM) et pour ce qui concerne les points relatifs aux filières non-médicales, la Conférence Nationale des Doyens des facultés dont sont issus les étudiants, les sections de CNU correspondantes et le Conseil National de l'Ordre des filières concernées ; d'organiser des réunions, expositions, congrès, conférences, cours destinés à promouvoir l'activité d'enseignement par les collèges d'enseignants en médecine et leurs présidents ; d'organiser des rencontres en France ou à l'étranger entre collèges d'enseignants en médecine, étudiants et tout organisme intéressé par la réalisation de travaux cités ci-dessus ; de publier des bulletins, mémoires, informations ou articles dans les journaux spécialisés ou non

Siège social : Faculte de Medecine Paris Descartes, 15, rue de l'Ecole de Medecine, 75006 Paris.

Site internet : <http://cncem.fr/>.

Date de la déclaration : 13 février 2018.